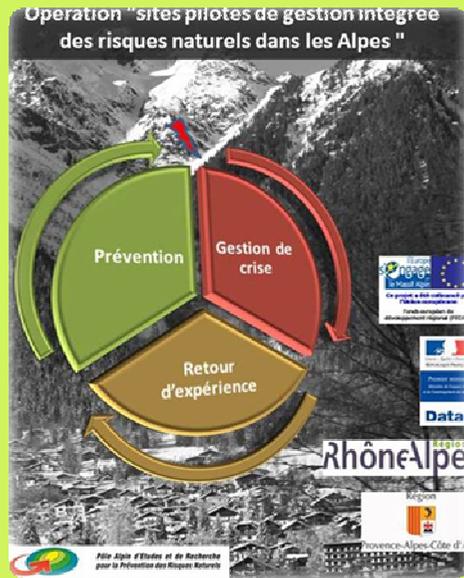




La



Gestion Intégrée des Risques Naturels

Livret d'information pour les collectivités locales



Le Programme Sites Pilotes des Gestion Intégrée des Risques Naturels est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Rhône-Alpes avec le Fonds européen de développement régional

Sommaire

Vous vous demandez ?.....p.2 à 7

Qu'est ce que la GIRN.....	p.2
Pourquoi une telle démarche en Maurienne ?.....	p.2
Quels sont les principaux risques identifiés en Maurienne ?	p.3 – 4
Focus - L'homme face au risque d'inondation.....	p.5
Quel est le rôle du Syndicat de Pays de Maurienne ?	p.6
Focus - La GIRN : un programme porté PAR et POUR les acteurs du territoire.....	p.7

La GIRN, deux ans plus tard... où en sommes-nous ?p. 8

En Haute Maurienne.....	p.8
La GIRN à Valloire.....	p.13
La GIRN à l'échelle de la vallée de la Maurienne.....	p.17
Un suivi régulier des actions.....	p.19

La GIRN, quelles perspectives pour la suite ?.....p.19

La GIRN : au-delà des frontières de la Maurienne ?.....p.20

Avant propos

Le mois de février 2012 a sonné l'entrée du programme Sites Pilotes de Gestion Intégrée des Risques Naturels (GIRN) dans sa troisième année. L'heure est venue aujourd'hui d'établir un premier bilan de ce programme engagé sur la vallée de la Maurienne, en particulier sur les deux sites tests que sont la Haute Maurienne et la commune de Valloire.

Les risques naturels aussi variés, fréquents et intenses soient-ils perturbent souvent la vie sociale et économique de secteurs dépassant souvent l'échelle de la commune.

En ce sens, la GIRN souhaite créer un modèle innovant de gestion concertée des risques aboutissant à une appropriation plus poussée par les acteurs locaux, une meilleure acceptation et donc une gestion plus efficace et durable des risques.

Rappelons que la démarche ne constitue pas une simple étude et n'a pas pour but d'élaborer un document théorique. Elle n'a pas non plus pour finalité de concevoir ou financer de nouveaux aménagements de protection contre les aléas naturels. Elle n'est pas imposée mais proposée aux membres du groupe de travail.

L'objectif vise, en définitive, à impulser une réflexion à l'échelle locale afin qu'apparaissent les besoins émanant du territoire, pour trouver des solutions adaptées qui seront appliquées par et pour les acteurs du territoire.

Il est primordial que, pour fonctionner, la démarche soit portée par les élus locaux.

Vous vous demandez...

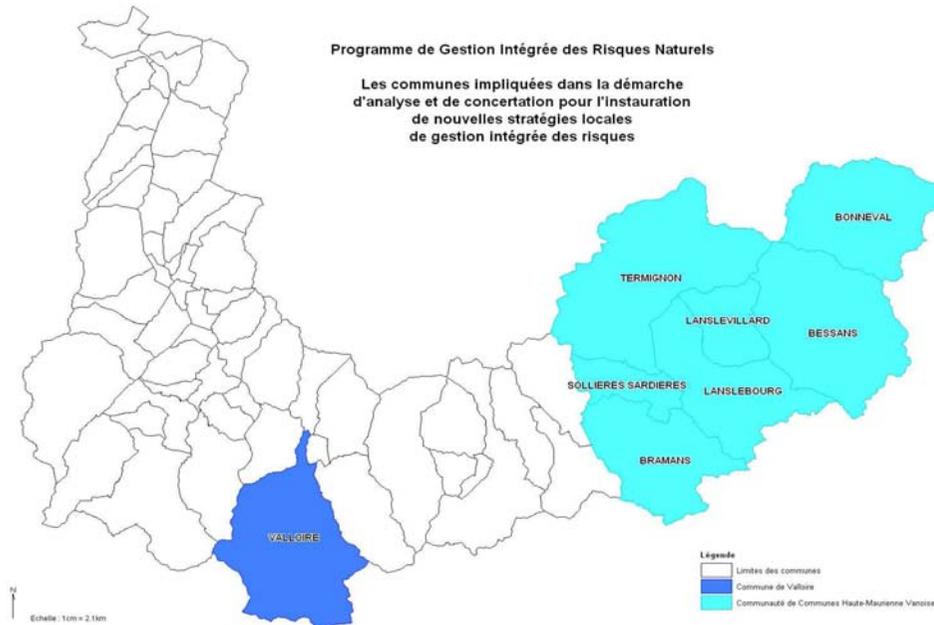
▪ Qu'est-ce que la GIRN ?

La GIRN est un programme expérimental cofinancé par l'Europe (FEDER CIMA POIA) et la Région Rhône-Alpes pour une durée de trois ans. Il est animé au niveau local par le SPM (Syndicat du Pays de Maurienne) et géré sur le plan méthodologique par le PARN (Pôle Alpin des Risques Naturels). Ce programme, aux finalités non réglementaires, souhaite impliquer les acteurs des territoires fortement soumis aux risques naturels dans une gestion collective, raisonnée et efficace. Il a pour objectif transversal d'insérer la notion de gestion des risques au cœur de projets de développement économique et environnemental des collectivités.

▪ Pourquoi une telle démarche en Maurienne ?

La vallée de la Maurienne a été identifiée par un conseil scientifique, comme un territoire cohérent vis-à-vis des questions relatives aux risques naturels. Particulièrement vulnérable et exposée à des aléas de nature, de fréquence et d'intensité fortes, elle a été retenue comme site pilote pour tester la mise en place d'un nouveau mode de gestion des risques naturels. Afin d'expérimenter la méthodologie à mettre en place avant sa généralisation à l'ensemble de la vallée, deux sites tests particulièrement soumis aux risques naturels ont été retenus : la commune de Valloire et la Haute-Maurienne.

Les derniers événements en date ont remis en cause la gestion des risques aux différents niveaux d'intervention - communaux et intercommunaux - en matière d'information et de coordination des acteurs dans la prévention et la gestion de crise. La gestion INTEGREE des risques suppose la mise en place d'une synergie et d'un décloisonnement des services du risque afin d'améliorer l'efficacité générale du système de gestion dans ses composantes techniques, financières et organisationnelles.



▪ Quels sont les principaux risques identifiés en Maurienne ?

• Les risques liés au cours d'eau

Les versants de la Maurienne sont drainés par de nombreux torrents qui, sous leurs aspects tranquilles en période d'étiage, cachent un caractère torrentiel très marqué en cas d'orage (charriage, fort pouvoir érosif). On observe souvent, notamment en été, des crues torrentielles violentes, des coulées boueuses voire d'impressionnants phénomènes de lave torrentielle.

L'Arc est un cours d'eau alpin soumis au régime nivopluvial : la fonte des neiges en cas de redoux brutal peut très fortement augmenter l'importance de la crue et les quantités de matériaux charriés par les torrents. Les principaux risques en cas de crue de l'Arc ne sont pas tant l'inondation mais des problèmes liés à l'aspect torrentiel et l'apport massif de matériaux à savoir :

- L'érosion des berges et la fragilisation des édifices qui s'appuient dessus (ponts, routes, habitations)
- L'endommagement ou la rupture de digues (comme en 1957)
- La destruction des aménagements (habitations, routes, stations d'épuration, etc.) si le cours d'eau sort de son lit.



Valloire - Crue du 10/07/2010 (M.Diot)



Bramans - crue de 2008 (F.De Grolée)



Crue de l'Arc - mai 2008 (RTM)

- **Les risques de mouvement de terrain**

Les sommets et versants abrupts de la Maurienne sont constitués d'importantes masses de roche de nature diverses. Cette roche, souvent à nu sans sol ni végétation pour la protéger ou la retenir, va se dégrader et engendrer de nombreux phénomènes d'éboulement, de chutes de blocs, voire d'effondrement de parties de versants dans les cas les plus aigü.

La nature géologique et la pente vont entraîner des phénomènes de glissements de terrain sur d'autres secteurs, y compris de potentiels glissements massifs dont la cinétique reste lente.

- **Les risques d'avalanches**

Même si depuis quelques années les chutes de neige sont en moyenne moins abondantes, les phénomènes d'avalanches restent récurrents.

Les principales zones de départ des avalanches sont situées en haute altitude et vont toucher les aménagements situés juste en aval. Mais on trouve aussi des cas isolés, liés à des configurations très spécifiques. A l'entrée de la vallée, certains villages sont menacés par des avalanches qui parcourent de grandes distances sur des versants abrupts. Canalisées et projetées par leur élan, ces avalanches peuvent gagner le fond de vallée et poursuivre leur chemin sur plusieurs centaines de mètres.



Photos

- Montsapey - Glissement de terrain - décembre 2011 (M.Diot)
- Bonneval-sur-Arc ou Bessans Avalanches - mars 2008 (M.Diot)
- Bramant - Chute de bloc - juillet 2012 (M.Diot)



L'homme face au risque d'inondation



L'Arc- La Praz- Super Bissorte-15-06-2011 (A.Citterio)

L'exigüité des vallées a conduit à développer des aménagements à proximité de zones à risques. Les habitants ont depuis longtemps pris en compte les risques naturels mais sans pouvoir pour autant s'en dédouaner. En effet, même si les risques sont parfois faibles, construire en zone de montagne est toujours un pari. Ils ont, de façon empirique, aménagé préférentiellement dans les secteurs les moins menacés ou mis en œuvre des techniques pour réduire leur vulnérabilité. Beaucoup de villages ont pris aux cours d'eau leur espace de mobilité : les cônes de déjection pour les torrents, le fond de vallée dans son intégralité

pour l'Arc, enrayant ainsi le fonctionnement naturel des cours d'eau (divagation, changement de lit).

Partout ont été édifiés des aménagements de toutes tailles et de tous types pour protéger au maximum les villages et les autres infrastructures contre les phénomènes courants : protections de berges, digues, seuils, merlons, tournes, etc.

Malgré tous ces efforts, des phénomènes plus forts et moins fréquents pour lesquels les aménagements ne sont pas efficaces, viendront toujours perturber la vie des habitants de la vallée (détérioration des réseaux, coupures des routes, perturbation de la vie économique et sociale). De plus, les protections ne sont pas absolues et ne font pas disparaître le risque.



St-Michel-de-Maurienne - Torrent du Pousset - 17-06-2009 (A.Citterio)

▪ Quel est le rôle du Syndicat du Pays de Maurienne dans cette démarche ?



La Maurienne est un territoire qui, depuis longtemps, est structuré pour porter les projets de territoire. Le Syndicat du Pays de Maurienne a pour mission de fédérer les acteurs pour mener des réflexions sur le développement du territoire (Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes, Contrat Territoire de Savoie, Plan Pastoral Territorial, Opération collective de Modernisation, PAPI, etc.)

Le Syndicat du Pays de Maurienne est également un acteur important dans la gestion des risques. Depuis le milieu des années 2000, il anime un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), articulé autour des volets de Prévision, Prévention, Protection et Information, soutenu par l'Etat et le Conseil Général. Dans ce contexte, et suite à la loi de modernisation de la sécurité civile, le SPM accompagne de nouvelles communes dans la réalisation de leurs Plans Communaux

de Sauvegarde et de leurs Documents d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM).

La Gestion Intégrée des Risques Naturels nécessitant une approche conjuguant toutes les échelles territoriales d'action, le SPM est l'acteur le plus légitime pour animer des démarches expérimentales afin de construire des outils méthodologiques adaptés. Une chargée de missions anime depuis plus de 2 ans le programme sur le site pilote de la Maurienne et plus spécifiquement sur les deux sites test de la Haute Maurienne et de Valloire. Le SPM espère pouvoir, par la suite, transposer ces méthodes dans d'autres bassins de la vallée.



PCS de Villargondran - sept 2010 (M.Diot)

FOCUS



La GIRN : un programme porté **PAR** et **POUR** les acteurs du territoire

Dans sa première année de lancement, le programme de Gestion Intégrée des Risques Naturels a débuté par une phase de pré diagnostic sur chaque site. Via une recherche documentaire et un questionnement des acteurs locaux sur leur mode d'application de la gestion des risques, cette première étape a permis de regrouper toutes les informations sur les moyens et les outils existants. L'objectif était de mettre en évidence les lacunes en matière de gestion des risques.

La deuxième étape consistait à sensibiliser et impliquer de nouveaux participants dans la démarche de concertation sur la GIRN, ce qui a abouti à la création d'un groupe de travail pour chaque site test. Ces groupes ont été sollicités pour enrichir et valider le diagnostic.

Dans ce cadre, les discussions ont mis en avant des problématiques partagées, proposées par la suite comme des axes de travail potentiels.

Les réunions de concertation consistaient à réfléchir, pour chaque problème soulevé, à des solutions communes. Chaque groupe de travail a pu formuler des actions visant à combler des lacunes mises en évidence.



Reunion du groupe de travail de Valloire - 2011 (M. Diet)

Chaque action ou idée abordée a été soumise à l'avis de l'ensemble des participants.

A la fin de l'année 1 du programme, deux projets ont été validés pour chaque site test fixant collectivement les objectifs, les moyens, les participants et les modalités.

C'est ainsi qu'ont été construits les plans d'actions de l'année 2.

La GIRN, deux ans plus tard ... où en sommes-nous?

▪ En Haute - Maurienne

Les dernières crues en date (mai 2008 et juillet 2011) constituent des rappels marquants de la vulnérabilité de la haute vallée et de son exposition à un aléa fort, face auquel les protections montrent leur efficacité mais aussi leurs limites. Ces derniers événements ont permis de remettre en cause la gestion des risques aux différents niveaux d'intervention - communal et intercommunal - en matière d'information et de coordination des acteurs.

Le programme de la GIRN souhaite mettre en place une nouvelle approche de la gestion des risques naturels, dans toutes ses phases (retour d'expérience - prévention, planification - prévision, crise - alerte).

Suite au diagnostic commun de la gestion des risques naturels réalisé en Année 1 du programme, les acteurs ont décidé de façon concertée d'orienter leur réflexion sur deux actions majeures :

- La création d'un système d'échange et de coordination intercommunal et interservices en phase de vigilance et de surveillance
- La mise en œuvre d'un plan d'actions d'information préventive sur les risques naturels

Une identité particulière

De par leur situation spécifique en tête de bassin et en altitude, les communes de la Haute Maurienne sont particulièrement exposées aux risques naturels, en termes de nature, de fréquence et d'intensité. Le secteur est soumis au phénomène de Lombarde appelé aussi « retour d'est » qui, par une pluviométrie abondante à des altitudes élevées, engendre des crues catastrophiques des torrents comme de l'Arc.

Sur les versants, on peut également observer de nombreux phénomènes de chutes de blocs ou parfois de glissements. Le risque d'avalanche y est également beaucoup plus marqué que dans le reste de la vallée.

Dans ce contexte, sur les 7 communes du territoire, quatre sont déjà dotées d'outils de gestion des risques (PPR montagne, PCS et DICRIM). Les autres communes entrent progressivement dans la démarche.

1- LA CREATION D'UN SYSTEME D'ECHANGE ET DE COORDINATION INTERCOMMUNAL ET INTERSERVICES EN PHASE DE VIGILANCE ET DE SURVEILLANCE

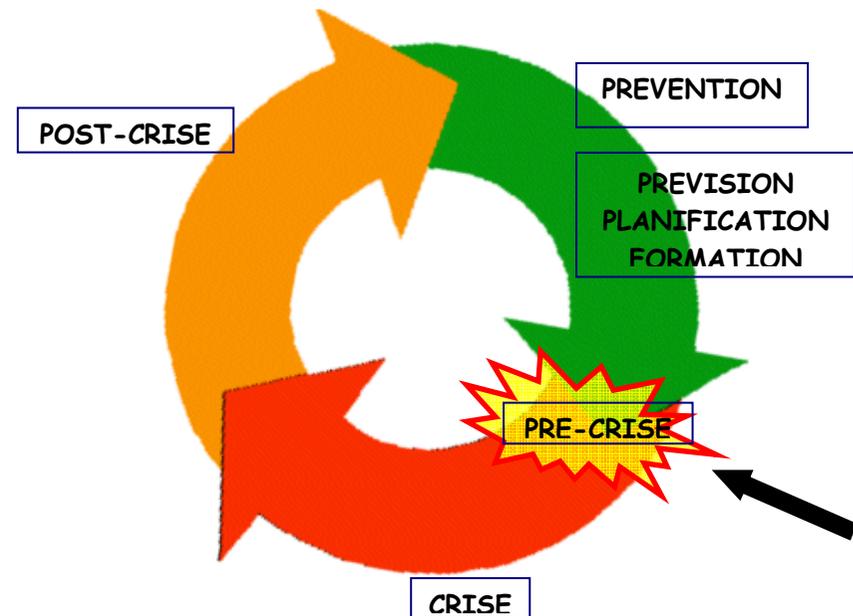
▪ Les objectifs

Ce système souhaite favoriser les échanges et faciliter les démarches collaboratives entre les différents partenaires afin d'anticiper les problèmes en cas de crise. Il doit favoriser, en définitive, un gain d'efficacité et de temps dans la gestion des événements naturels à une échelle intercommunale et multi acteurs.

Une convention est en cours d'élaboration pour définir et décrire le dispositif.

Grâce à la mise en place de nouveaux moyens de coordination et de partage d'informations (création d'un annuaire intercommunale et interservices, site Internet dédié au partage de documents, listing des moyens matériels et humains, radios, téléphones portables, etc.), le système devrait permettre de :

- Centraliser et diffuser les informations au sein d'un groupe restreint d'acteurs locaux
- Coordonner les actions en pré crise
- Eviter les redondances dans les actions de terrain
- Favoriser la prise de décision collégiale quant au passage à la phase de crise et éventuellement au déclenchement des Plans Communaux de Sauvegarde.
- Eventuellement poursuivre les échanges et la coordination de ces acteurs au cours de la crise et en phase post-crise.



▪ Les acteurs du système

○ Les acteurs décisionnels de déclenchement du système :

- Les communes
- Le TDL du Conseil Général 73

○ Les acteurs sources d'informations :

- Les agents du TDL
- Météo France
- Le Service des remontées mécaniques
- Les domaines nordiques de Haute-Maurienne
- Le Parc National de la Vanoise
- La Gendarmerie
- Les régies électriques
- EDF
- Les sentinelles du risque (agriculteurs, guides, gardien de refuges, etc.),
- La Préfecture

○ Les acteurs cibles externes de l'information :

- La Préfecture (SIDPC)
- La Sous-préfecture
- La gendarmerie
- Les sapeurs-pompiers.



Bilan et perspectives...

Le système d'échange et de coordination intercommunal et interservices en phase de vigilance et de surveillance est en attente, pour se concrétiser, d'une finalisation des outils de partage d'information en cas d'évènement majeur. Une fois cette étape finale réalisée, il est prévu en 2012/2013 d'organiser un exercice pour tester l'efficacité du système.

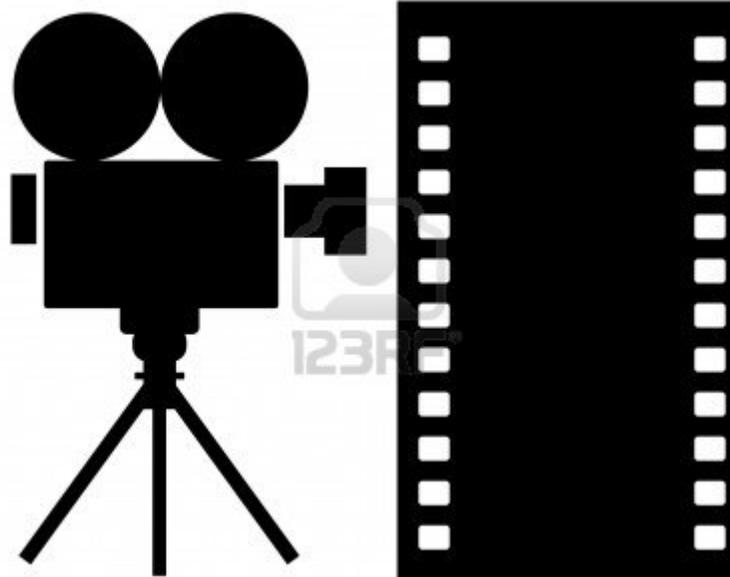
2- LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN D'ACTION D'INFORMATION PREVENTIVE SUR LES RISQUES NATURELS

Contrairement à l'action précédente, celle-ci devrait être portée financièrement par la Communauté de Communes Haute Maurienne Vanoise.

Le Syndicat de Pays de Maurienne joue exclusivement un rôle d'animation pour sa mise en œuvre.

Les réflexions menées avec les acteurs du territoire lors de l'année 1 ont mis en évidence la nécessité de mettre en place une campagne permettant d'intensifier et de cibler l'information préventive sur les risques majeurs.

Dans ce cadre, un prestataire a été missionné pour évaluer les actions déjà en place en matière d'information préventive. Il a également, à travers une enquête, mis en évidence les besoins du territoire et ainsi proposer des outils de communication efficaces et durables.



Suivant les résultats et les préconisations, les acteurs locaux ont souhaité se lancer dans une campagne très originale et transversale de « prévention - promotion »

L'objectif est de diffuser des messages de sécurité via de la communication positive effectuée par les acteurs locaux eux-mêmes tout en mettant en valeur le patrimoine naturel, paysager, culturel, sportif, etc.

L'idée devrait se concrétiser, dans un premier temps, par la réalisation d'un clip audiovisuel qui serait diffusé dans les cinémas et sur les écrans de Haute- Maurienne ainsi que sur le net.

Les messages diffusés souhaitent modifier les comportements à risque des populations locales et touristiques, notamment en les responsabilisant.

Bilan et perspectives...

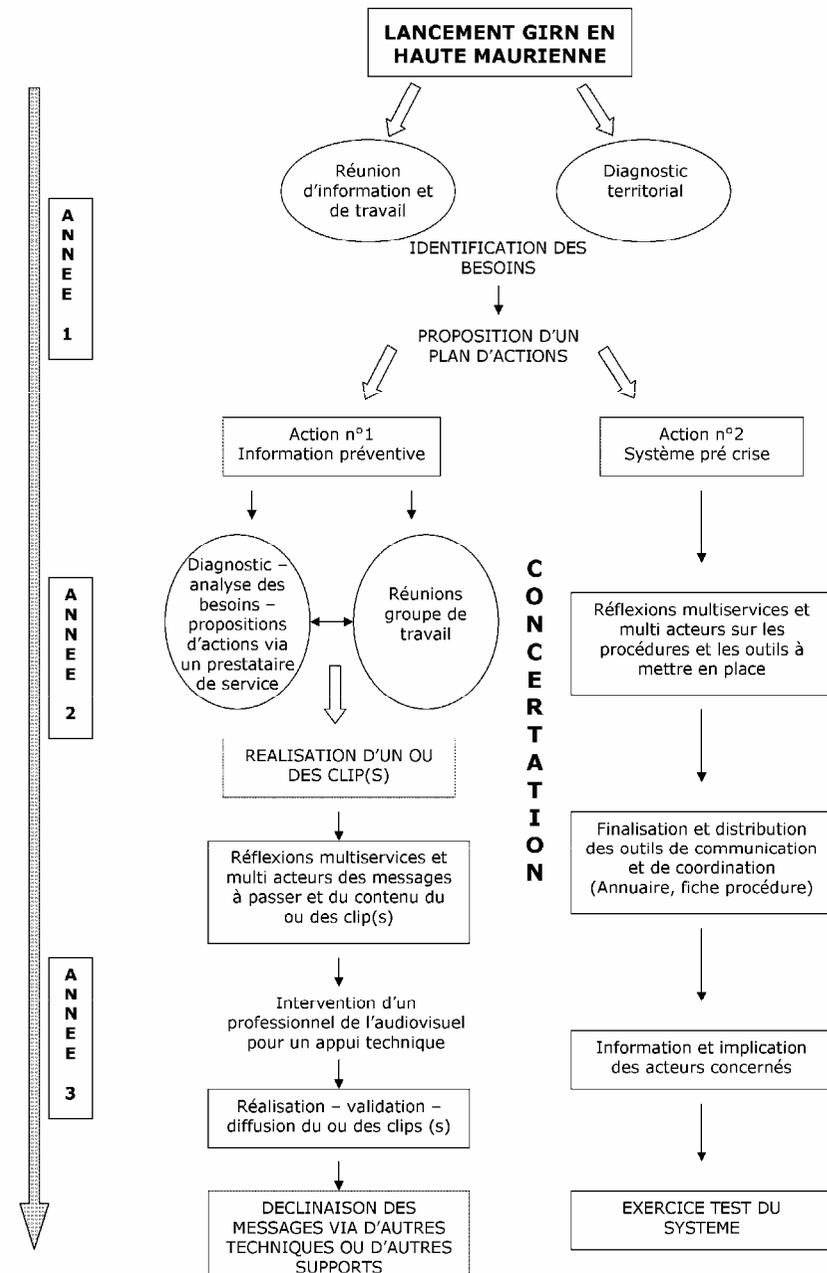
Les démarches à entreprendre pour la mise en œuvre d'actions d'information préventive sont encore nombreuses et nécessitent une forte implication des acteurs locaux.

En effet, la réalisation d'un clip (ou autres supports de communications) nécessite que l'on réfléchisse dans un premier temps, au contenu et aux messages à passer en matière de prévention des risques.

Les acteurs locaux devront être également les éléments moteurs dans l'élaboration du support soit en figurant ou en témoignant dans le/les clip/s, soit en partageant des images, soit en assurant un soutien technique au cours du tournage.

Ce projet, sollicitant des compétences particulières, nécessite l'appui d'un professionnel de l'audiovisuel pour la mise en œuvre et la diffusion du/des clip/s.

Cette campagne pourra par la suite être déclinée grâce à d'autres supports ou d'autres techniques (affiches, flyers, DVD, etc.) et s'adapter aux différentes populations ciblées (public jeune en particulier).



▪ La GIRN à Valloire

Valloire : une vallée d'altitude isolée

Cette commune perchée couvre un bassin à elle seule, avec pour principal cours d'eau la Valloirette, dont l'affluent majeur est la Neuvachette. Les versants y sont très abrupts. Les chutes de blocs et les avalanches les rendent, par ailleurs, presque inutilisables pour l'urbanisation. C'est donc dans les secteurs les plus plats, c'est-à-dire soumis aux crues, que les habitants se sont installés.

Valloire est implanté dans les lits majeurs de la Valloirette et de la Neuvachette. On tente de se protéger de leurs crues, entre autres, par des digues et des seuils. Comme en Haute Maurienne, le fait d'être en tête de versant rend les phénomènes de crue rapides et violents.

Les routes, notamment celles qui relient les hameaux ou celles qui mènent au col du Galibier, se trouvent régulièrement traversées ou détruites par des crues torrentielles, des laves, des glissements, des chutes de blocs. Elles sont plus rarement ensevelies par les avalanches, surtout depuis 30 ans.

De plus, si la route départementale qui vient de St Michel de Maurienne est coupée, Valloire est entièrement coupée du reste de la vallée.

En été, elle dispose d'un autre accès, le col du Galibier.

Valloire possède un PPR montagne depuis plusieurs années et un PCS depuis 2 ans.



Valloire - 7 août 2012 (A.Retornaz)



Les réflexions menées dans le cadre de la première année de la GIRN ont révélé le manque incontestable de concertation et de coordination entre les différents acteurs impliqués dans la gestion des risques.

Les divers gestionnaires des risques ne disposaient pas de lieu ni de moment pour se rencontrer et partager des informations sur l'évolution des phénomènes, l'état des aménagements, les projets, les possibilités de coopération et de retours d'expériences suite aux événements majeurs. En résultaient parfois des erreurs techniques ou stratégiques et donc des pertes de temps, d'efficacité ou d'argent.

Pour palier à ces lacunes, les acteurs de la démarche ont décidé de façon concertée d'orienter leur réflexion sur deux actions prioritaires à savoir :

- La constitution d'un comité de gestion et de suivi des risques naturels (CGSRN)

- L'animation d'une démarche de dialogue entre les acteurs locaux de la gestion des risques et la Police de l'Eau

1- LA CONSTITUTION D'UN COMITE DE GESTION ET DE SUIVI DES RISQUES NATURELS (CGSRN)

Ce Comité est un groupe d'échanges et de concertation qui répond aussi aux préconisations prévues dans l'étude morphodynamique de la Valloirette et de ses affluents. Il détient un rôle exclusivement informatif et consultatif et ne dispose donc d'aucun pouvoir officiel.

Il se réunit annuellement et suite aux périodes de crise

▪ Les objectifs du CGSRN

- Anticiper les problèmes à l'amont
- Aménager mieux avec moins de moyens pour plus longtemps
- Coordonner les actions de tous les acteurs : conception, chronologie et financement
- Traiter les problèmes à l'échelle d'un bassin de risques
- Accélérer la remise en état suite à un événement
- Faciliter la reconstruction ou la modification d'ouvrages efficaces et conformes
- Montrer les réalités de terrain aux acteurs qui ne vivent pas dans la commune : besoins, contraintes, etc.

▪ Les membres du CGSRN

○ *Les membres porteurs :*

- Les élus de la mairie de Valloire
- Le Conseil Général de la Savoie (Territoire de Développement Local de Maurienne)
- Le Service de Restauration des Terrains de Montagne de l'Office National des Forêts

○ *Les membres permanents :*

- Les agents techniques de la mairie de Valloire
- La société d'Economie Mixte de Valloire
- La Direction Départementale des Territoires - Police de l'eau
- Le Syndicat du Pays de Maurienne- mission rivière
- L'AAPPMA
- L'ONEMA

○ *Les membres invités à participer :*

- Electricité De France
- La Sorea

○ *Des membres invités aux réunions post-crise, pour le retour d'expérience*

○ *Les financeurs, suite à un évènement ayant causé des dégâts matériels*



Groupe de travail de Valloire (M.Diot)

2- L'ANIMATION D'UNE DEMARCHE DE DIALOGUE ENTRE LES ACTEURS LOCAUX DE LA GESTION DES RISQUES ET LA POLICE DE L'EAU

A la demande du groupe de travail GIRN de Valloire, deux premières rencontres ont eu lieu en année 1 entre la Police de l'Eau et les acteurs locaux de la gestion des risques naturels (communes, Remontées mécaniques, RTM, Conseil Général). Les personnes présentes ont particulièrement apprécié divers aspects de ces rencontres :

- La possibilité de se rencontrer en personne
- La venue sur le terrain des services de l'Etat pour voir le contexte local très spécifique
- Le fait de prendre du temps pour mieux se connaître mutuellement et prendre connaissance des besoins et des contraintes des autres
- La création d'un moment et d'un espace pour dialoguer directement sur des sujets habituellement très conflictuels.



Journée d'échanges et de terrain du
16/11/2010 (M.Diot)



Bilan et perspectives...

Face aux difficultés et aux blocages rencontrés sur leur territoire, les acteurs locaux ont su se mobiliser pour tenter de trouver des solutions efficaces et durables en misant sur la création d' « **espaces de dialogues** ». Confronter les réalités de terrain, les contraintes administratives et celles liées à la demande des populations n'est pas chose aisée et nécessite des discussions constructives multi acteurs et interservices.

A la demande du groupe de travail, le Comité de Gestion et de Suivi des Risques Naturels est depuis peu formalisé autour d'un « *Accord de fonctionnement* » signé par tous les membres. Ce document précise le rôle des différents participants, les objectifs et les modalités de fonctionnement du Comité.

Deux ans après le lancement de cette initiative, les acteurs locaux expriment toujours leur satisfaction quant à l'existence de cet organe de dialogue et restent favorables à ce qu'il perdure.

Les visites de terrain et les rencontres programmées avec la Police de l'eau ont créé une dynamique qui devrait à terme, permettre de trouver des solutions concertées et adaptées pour tous.

Les échanges ont déjà permis de détendre les relations et de restaurer la capacité à échanger. Le blocage qui existait depuis des années commence à se résorber. Néanmoins, les connaissances, intérêts, contraintes et moyens de chacun n'ont pas changé et tous les problèmes n'ont ainsi pas été réglés. De nouvelles rencontres et journées d'échanges devraient avoir lieu au cours de l'année 3 de la GIRN.

■ La GIRN à l'échelle de la vallée de la Maurienne

La mise en place d'une Gestion Intégrée des Risques à l'échelle de la toute la Vallée, nécessite avant tout, une bonne connaissance du facteur « risques » mais aussi des différents acteurs impliqués dans leur gestion. Afin d'impulser des démarches de travail concertées intercommunales et interservices sur le territoire, le programme s'est concentré sur la réalisation d'une action majeure à savoir :

- **L'AMELIORATION DE LA COLLABORATION ET DE LA COORDINATION ENTRE LES ACTEURS DE LA GESTION DES RISQUES ET DES SITUATIONS DE CRISE**

L'ORGANISATION D'UN FORUM RISQUES

Dans le cadre de ses missions de soutien auprès des communes dans l'élaboration de leurs PCS et à l'occasion de la première année d'animation de la GIRN, le Syndicat du Pays de Maurienne s'est aperçu que les acteurs de la gestion des risques et de situations de crise se connaissaient et se coordonnaient souvent peu ou mal.

L'idée d'organiser un forum réunissant l'ensemble des acteurs de la gestion des risques et des situations de crise permettait de sortir du cadre habituel des réunions pour répondre à un nombre important de besoins qui facilitent la collaboration intercommunale et interservices.

En effet, la bonne qualité des relations est une condition essentielle pour une bonne gouvernance de la gestion

des risques. Elle conditionne aussi l'efficacité et la rapidité des projets.



C'est dans ce contexte qu'a eu lieu, le 12 octobre 2011 à St-Michel-de-Maurienne, le premier *Forum Risques Pays de Maurienne*. Ce forum, qui se voulait initialement modeste, a finalement réuni une centaine de personnes aux fonctions diverses et variées. Elus, représentants institutionnels de la gestion des risques et des situations de crise, bureaux d'études, etc. ont apporté leur contribution en communiquant sur leurs organisations.

L'objectif majeur de cet évènement était que les participants apprennent à mieux se connaître d'un point de vue institutionnel, structurel mais aussi personnel.



Temps du débat - Forum Risques du 12/10/11 - (M.DIOT)

La soirée s'est déroulée autour de plusieurs animations :

- **Des portraits d'acteurs et de territoire**

Les mairies de St-Michel-de-Maurienne, de Lanslevillard ainsi que le PC OSIRIS et la Délégation Militaire Départementale de la Savoie ont présenté leur organisme, champs d'actions, moyens et contraintes.

- **Un débat** souhaitant favoriser les échanges et les réflexions sur la thématique suivante : « *En Pays de Maurienne, comment passer des Plans Communaux de*

Sauvegarde à une gestion intercommunale et interservices des situations de crise ?

- **Des stands**

Plusieurs organismes (CEMAGREF ETNA EPM, TDL Maurienne, Alp'Géorisques, EDF, RTE, IFFO-RME, RTM) étaient présents pour informer et communiquer sur leur structure ou sur des sujets spécifiques à la gestion des risques.

- **Des expositions** sur la rivière Arc (réalisée par le Syndicat du Pays de Maurienne) et sur les risques naturels (prêtée par l'Institut des Risques Majeurs)



Temps du débat - Forum Risques du 12/10/11 - (M.DIOT)

■ Un suivi régulier des actions

LE COMITE DE SUIVI TRANSVERSAL

Le Comité de Suivi Transversal du programme Sites Pilotes de Gestion Intégrée des Risques Naturels en Maurienne a été envisagé dès le départ comme étant une entité chargée de suivre l'avancée des actions menées et d'évoquer les perspectives du programme en Maurienne. Ce Comité de Suivi Transversal a été maintenu en année 2 et s'est réuni 3 fois. Il sera poursuivi en année 3.

Ce Comité de Suivi Transversal de la GIRN de Maurienne est la seule instance au sein de laquelle les principaux acteurs de la GIRN, les porteurs techniques et financiers,

ainsi que les co-financeurs, peuvent se rencontrer et dialoguer.

Il représente un lieu d'échanges entre les acteurs du site pilote et des sites tests avec les financeurs.

Ce Comité recadre les actions mises en place localement en fonction des priorités du PARN au niveau régional.

La GIRN, quelles perspectives pour la suite ?

Au-delà de vouloir assurer une gestion plus efficace et concertée des risques naturels, la GIRN souhaite initier, avant tout, des temps d'échanges et de rencontre pour impulser une véritable dynamique de territoire sur cette thématique.

Les actions mises en place actuellement correspondent à des attentes partagées localement et sollicitent un portage politique et technique fort pour pouvoir perdurer.

Deux ans après le lancement du programme en Maurienne, la GIRN a déjà permis d'initier des démarches innovantes et ambitieuses qui pourront être généralisées par la suite sur l'ensemble de la vallée.

D'ici la fin de la programmation prévue pour décembre 2013, la chargée de mission GIRN va donc poursuivre ses missions d'accompagnement et d'animation auprès des sites tests pour finaliser les outils et les actions en cours.

La GIRN : au-delà des frontières de La Maurienne

Au-delà de la Maurienne, le programme de Gestion Intégrée des Risques Naturels (GIRN) est expérimenté sur trois autres sites pilotes à savoir :

- Arlysère incluant les quatre Communautés de Communes d'Albertville (CoRal), de la Haute Combe de Savoie, du Beaufortin et du Val d'Arly
- Le PNR des Baronnies Provençales
- Le Pays du Grand Briançonnais qui associe les quatre Communautés de Communes de l'Escarton, du Queyras, du Guillestrois et du Briançonnais (région PACA)

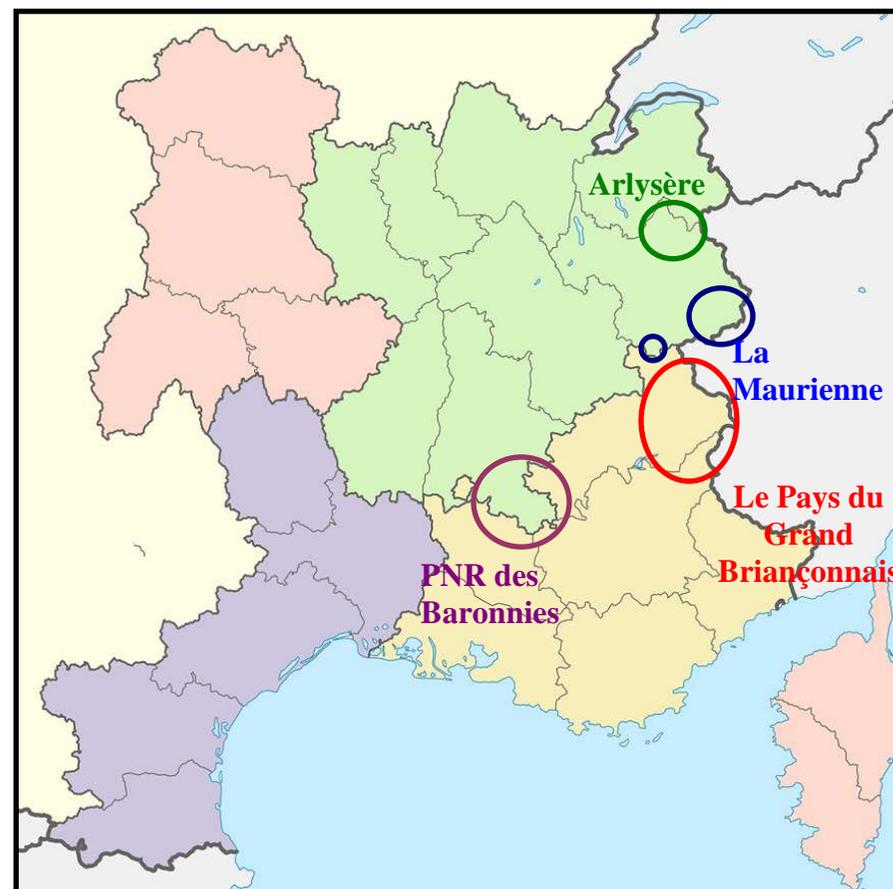
Une mise en réseau des sites pilotes

Le caractère expérimental du programme de gestion Intégrée des Risques Naturels nécessite la mise en place d'une véritable dynamique entre les différents sites pilotes.

Afin de créer du lien entre les territoires tests, une journée séminaire est programmée tous les ans réunissant l'ensemble des animateurs, des gestionnaires et des financeurs du programme.

Ces réunions sont l'occasion d'assurer un suivi régulier et d'évaluer le bon déroulement des actions mises en place sur chaque territoire.

Réseau des Sites Pilotes de Gestion Intégrée des Risques Naturels





Document réalisé par
le Syndicat du Pays de Maurienne
Septembre 2012

Pour tout complément d'information

Marjorie SOLER – Chargée de mission GIRN

girn@maurienne.fr

Syndicat du Pays de Maurienne

C.A.R, Bât.B, Avenue d'Italie, BP 82

73 303 Saint-Jean-de-Maurienne Cedex

Tel. +33 (0)4.79.64.12.48

+33 (0)4.79.64.46.66



Le Programme Sites Pilotes des Gestion Intégrée des Risques Naturels est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Rhône-Alpes avec le Fonds européen de développement régional